



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2018-040

PUBLIÉ LE 22 FÉVRIER 2018

# Sommaire

**Centre Hospitalier Georges Daumezon**

45-2018-02-19-002 - délégation de signatures J BOISSON R ETRONNIER (1 page)

Page 3

Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2018-02-19-002

délégation de signatures J BOISSON R ETRONNIER

*Délégation de signature du 26 février au 2 mars 2018*

## Décision de délégation de signature

Le Directeur de l'EPSM du Loiret Georges Daumezon,

- Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D. 6143-33 et suivants,
- Vu l'arrêté en date du 2 décembre 2015 nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur de l'EPSM Georges Daumézon à Fleury-les-Aubrais,
- Vu l'organigramme de la direction de l'EPSM Georges Daumézon en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

### DÉCIDE

**Article I :** Durant l'absence pour congés de Monsieur Jean-Yves BOISSON, Directeur de l'établissement, du lundi 26 février au vendredi 02 mars 2018 inclus, une délégation est donnée à Monsieur Régis ETRONNIER, Directeur adjoint, à l'effet de prendre toute décision et signer tout document ressortissant des compétences au sens de l'article L.6143-7 du Code de la Santé Publique à l'exception de ceux nécessitant une concertation préalable avec le Directoire ou relatif à la nomination des praticiens hospitaliers, des directeurs adjoints et des directeurs des soins.

**Article II :** La présente décision sera notifiée à l'intéressé et affichée dans l'établissement.

Fait à Fleury les Aubrais, le 19 février 2018

Le Directeur,

Jean-Yves BOISSON